



Louise Merzeau\*

# LES PARADOXES DE LA MÉMOIRE NUMÉRIQUE▶▶▶

*Si elle occupe aujourd'hui une place importante dans les réflexions sur le fonctionnement et les enjeux d'Internet, la question de la mémoire n'a que récemment rejoint celle des technologies dites «nouvelles».*

**CONFINÉES DANS LA PSYCHOLOGIE OU L'ETHNOLOGIE**, connotées par le trivial (folklores du quotidien) ou le trauma (mémoire des génocides), les études sur la mémoire ont longtemps éludé sa dimension technique, sous-entendant que la mémorisation, processus nécessairement humain, échappait aux déterminations des artefacts. De leur côté, les recherches sur le réseau, qu'elles soient critiques ou applicatives, ont beaucoup tardé à s'extraire d'une vision court-termiste, focalisée sur les effets d'immédiateté, de vitesse ou de nouveauté. Pour ne citer qu'un exemple de cette incapacité à penser l'Internet dans la durée, on peut s'étonner du temps qu'il a fallu aux services de réseautage pour admettre que les internautes pouvaient aussi mourir, et qu'il fallait donc mettre en place des dispositifs pour assurer la transmission post-mortem de leurs comptes.

Le retour de la question mémorielle dans le champ de l'environnement numérique s'est fait par plusieurs entrées: la numérisation du patrimoine, les problèmes soulevés par l'obsolescence

technique, les enjeux de la traçabilité enfin, dont il sera davantage question ici. Mais l'insistance actuelle de ce questionnement s'explique sans doute avant tout par le fait que l'Internet a désormais de l'âge, et ses usages aussi. Si le discours d'accompagnement reste frénétiquement branché sur un présent toujours plus ténu, nous sentons tous plus ou moins confusément que des pans entiers de nos vies et de nos savoirs ont d'ores et déjà été confiés au réseau, sans que l'on ait vraiment anticipé les effets d'une telle délégation massive de nos mémoires. Et c'est bien là que réside un embarras de plus en plus anxiogène: trop plein de mémoire ou perte de mémoire, il semble impossible de trancher. C'est que les anciens repères qui distinguaient nettement l'actuel du mémoriel sont manifestement devenus inopérants. Quel que soit le biais par lequel on entre dans cette question – pérennité des contenus, contrôle des données, partage des mémoires... – le constat est en effet paradoxal. Il est donc nécessaire de revenir sur ces paradoxes, non pour les aplanir, mais pour apprendre à penser en même temps les multiples visages de la mémoire numérique.

## Hypermémoire ou antimémoire ?

Le regain des pratiques de conservation-restauration-reconstitution qu'on observe depuis une vingtaine d'années (cf. Journées du Patrimoine) a été diagnostiqué tantôt comme un abus monumental, tantôt comme le symptôme d'une perte de mémoire. Dans tous les cas, la folie du patrimoine qui a gagné la fin du xx<sup>e</sup> siècle est interprétée comme un besoin de compenser le déracinement historique de la société par une valorisation artificielle du passé. Dans ses manifestations sociales, la mémoire est donc toujours décrite soit comme excès, soit comme manque. L'avènement de l'environnement numérique radicalise cette contradiction tout en l'inversant. L'hypertrophie n'est plus dans l'intention mais dans l'infrastructure et, après avoir réclamé un devoir de mémoire, c'est un droit à l'oubli que revendique aujourd'hui la collectivité. Singulière inversion qui oblige à revenir sur les caractéristiques de l'écosystème informatique dans lequel nous habitons.

Depuis l'apparition des techniques d'enregistrement (inaugurée par la photographie) et plus encore des circuits intégrés, nos machines à voir, à compter, à lire, à communiquer, mais aussi à cuisiner, conduire, jouer ou tuer se sont toutes transformées en machines qui stockent et traitent de l'information. Des automobiles aux ordinateurs, en passant par les téléphones, les caméras ou les drones, la mémoire est devenue un composant essentiel de nos artefacts. Cette mémoire, cependant, relève de l'encodage et du calcul et non de la remémoration. Sa caractéristique est d'être incommensurable avec la mémoire humaine, tant la vitesse et la quantité des traitements informatiques excèdent désormais nos capacités neuronales. L'une des premières conséquences de cette croissance exponentielle est la difficulté de nous figurer la mémoire dont nous disposons aujourd'hui. Comparées aux

\* Louise Merzeau est maître de conférences HDR en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris Ouest Nanterre et directrice du laboratoire Tactic. Ancienne rédactrice en chef des Cahiers de médiologie, elle est aujourd'hui membre du comité de rédaction de la revue Médium et elle copilote depuis 3 ans les ateliers du dépôt légal du Web à l'Ina. L'ensemble de ses activités est consigné sur son site merzeau.net.

mémoires littérales et analogiques, où l'on pouvait encore se représenter le contenu d'une bibliothèque en kilomètres de rayonnage ou celui d'une phonothèque en nombre d'heures d'écoute, les échelles de la mémoire numérique sont devenues proprement inimaginables.

Mais le principal effet de cette hypertrophie réside dans l'inversion du rapport entre mémoire et oubli. Avant le numérique, nos actes d'inscription et de préservation faisaient sens sur le fond d'un inévitable oubli contre lequel il fallait lutter. Aujourd'hui, nos choix, nos échanges et nos déplacements s'enregistrent le plus souvent par défaut, et c'est leur liquidation qui nécessite une attention, un savoir-faire et une dépense. C'est encore plus vrai sur le réseau, où la logique de propagation et de duplication des données amplifie la portée de tout enregistrement, rendant d'autant plus problématique l'idée même d'effacement (il n'y pas de désherbage possible du Web). Qu'il s'agisse du repérage de l'adresse IP, de l'envoi de cookies par les serveurs, de l'enregistrement des historiques de transactions, de l'archivage des requêtes par les moteurs de recherche ou de la conservation des statuts par les réseaux sociaux, à chacune de nos connexions, notre présence en ligne est automatiquement identifiée, tracée et conservée par différents agents techniques, sans qu'on puisse se soustraire à la plupart de ces processus. Nous ne pouvons pas davantage dissocier les interactions elles-mêmes de ces innombrables données collectées, car celles-là dépendent de celles-ci: la traçabilité numérique n'est pas une couche documentaire qui se poserait après coup sur une activité, mais la condition même de son exécution.

On observe donc un découplage entre la mémoire technologique effective et l'affirmation d'une intention de faire mémoire. Les principes de sélection et de transformation notamment, aussi primordiaux dans les processus mémoriels individuels que collectifs, semblent battus en brèche. Or, comme l'a montré Borges à travers la parabole de Funes, si une mémoire intégrale était possible, elle nous rendrait fous, malheureux et incapables de penser. L'hypermémoire est une antimémoire, parce qu'elle bloque les anamorphoses indispensables à l'adoption de notre savoir et de notre passé: se souvenir, c'est déformer et reconstruire le temps révolu en fonction de visions et de projets, et non collecter la totalité des traces qu'il a produites. D'autant que l'enregistrement par défaut ne garantit en rien la pérennité des contenus. Si l'on attend du Web un taux de rappel optimal (le silence documentaire n'est plus concevable), la possibilité de refaire deux fois le même chemin comme la certitude d'accéder à la même ressource ont en effet disparu avec l'eau

du flux. Nous retrouvons l'information, mais celle que l'on cherchait comme celle que l'on trouve sont toutes deux instables et transitoires. L'auto-archivage du Web est une illusion : la Toile est sans couture, mais « pleine de trous » !

### Empreintes ou données ?

Pour une grande part, les difficultés soulevées par l'hypermémoire trouvent leur source dans le caractère paradoxal des traces numériques. L'enregistrement de notre vie en ligne combine de manière inédite des effets de présence, qui rappellent les mécanismes de l'oralité, et des effets d'inscription, qui renvoient aux pratiques de l'archivage. Prises sur le vif, sans possibilité de repentir, les traces de nos interactions se déposent à flux tendu, dans l'instant même où nous exécutons un achat, une recherche ou un échange. Mais, en même temps, elles alimentent une formidable machine de rétention, d'engrammage et d'indexation, qu'il faudrait plutôt comparer à d'immenses bases de données qu'à la dissémination de la parole.

Cette dualité s'explique par la nature sémiotique des traces numériques, tout aussi inédite. Produites par nos interactions, les marques que nous déposons sur les réseaux semblent relever d'un paradigme indiciaire, tels que l'ont théorisé Peirce ou Ginzburg. Empreintes d'un avoir-été-là – comme le sont les photographies ou les traces de pas –, les historiques, logs et autres géolocalisations que collectent nos machines sont d'abord des indices. Non intentionnels, authentiques et sans énonciation, ils indiquent mais ne signifient rien. Leur registre n'est pas celui de la communication, à peine celui de l'information : ce sont de simples attestations.

Mais, à la différence des empreintes, le propre des traces numériques est qu'elles sont traitables. Au lieu de renvoyer seulement à la contiguïté mutique d'une présence (« l'entêtement du référent à être toujours là », disait Barthes à propos de la photo), leur raison d'être est de se prêter à la segmentation, la déliaison, l'agrégation. Prises isolément, elles n'ont pas plus de portée qu'une empreinte digitale laissée sur un objet lui-même appelé à disparaître. Mais combinées, corrélées ou croisées, elles deviennent potentiellement prolixes et peuvent à ce titre relever de stratégies d'interprétation, de surveillance et de gouvernabilité.

Des empreintes aux données, c'est le calcul qui fait toute la différence. Dès lors qu'ils sont calculables par des algorithmes, les signes de notre présence acquièrent de la valeur : ils entrent dans des logiques de gestion, de prévision et de prescription. La mémoire de stockage ne se contente alors pas d'accumuler des traces, elle cherche à programmer les comportements à venir à partir des informations emmagasinées. C'est ce qui explique que les données personnelles et les traces d'usage soient devenues un enjeu majeur de l'économie numérique. Les grands acteurs du Web les thésaurisent, les entreprises les monétisent, les États en-

visagent de les fiscaliser (rapport Colin et Collin). Fréquemment qualifiées de « matière première » ou de « pétrole du XXI<sup>e</sup> siècle » (même si contrairement aux énergies fossiles, elles ne sont ni épuisables, ni brutes), elles sont de moins en moins appréhendées comme rémanences du passé, et de plus en plus comme ressources pour des exploitations futures. De la mémoire indiciaire, on est en tout cas passé à une mémoire probabiliste, qui rêve d'évacuer l'incertitude pour instaurer des lisibilités compétitives de nos vies.

Au niveau de l'individu, cette ambivalence entre l'empreinte et la donnée se résume dans les contradictions de l'e-réputation. Jonglant entre une version de la traçabilité comme manifestation symptomatique et une autre où elle relève du *branding*, les injonctions dont l'utilisateur est la cible semblent le condamner à une double dépossession. Soit les traces qu'il dépose sur les réseaux le trahissent, sans qu'il puisse maîtriser ce qu'elles révèlent de lui. Soit il se transforme lui-même en une marque qu'il faut promouvoir et gérer. Dans les deux cas, sa mémoire est aliénée par des logiques de formatage et de capture. Tantôt parole qui ne sait pas ce qu'elle dit, tantôt marketing de soi, la traçabilité numérique interdit toute forme d'invention et d'appropriation.

L'internaute n'a la main que s'il joue le jeu d'une sorte de recrutement permanent, où il est mis en concurrence avec les autres sans pouvoir verser ses contributions dans un projet commun.

### Individuel ou collectif ?

Tiraillés entre les discours sur les dangers de l'exposition de soi et la sommation de se valoriser en toutes circonstances (comme si nous étions dans une situation de recrutement permanent), les usagers (en particulier les jeunes) sont collectivement déresponsabilisés et confinés dans des logiques d'intéressement individuel. Réduite à une dichotomie entre protection et exposition, la question du contrôle des données donne à penser que la mémoire numérique ne relèverait que du registre de la vie privée. Évidemment, il n'en est rien, mais la personnalisation systématique des contenus crée l'illusion qu'il ne saurait plus y avoir d'espace mémoriel commun possible.

De fait, les utilisateurs réclament aujourd'hui une information sur mesure. Que ce soit dans le registre de l'actualité, des biens culturels, des contenus documentaires ou des réseaux de sociabilité, l'utilisateur ne saurait plus se satisfaire d'une offre monolithique qui serait la même pour tous : il veut son journal, sa *playlist*, sa bibliothèque, ses services administratifs, son compte personnel auprès des opérateurs, ses cercles relationnels, etc. C'est parce qu'il attend de l'environnement informationnel que celui-ci s'adapte à son usage qu'il consent à livrer toujours plus de renseignements sur ses habitudes, ses parcours, ses relations. Les cycles de mise en mémoire suivent ainsi des dynamiques de plus en plus profilaires, où ce ne sont plus les dénomi-

nateurs communs qui sont sélectionnés pour être conservés, mais les singularités. Dans cette nouvelle économie des traces, où le token l'emporte sur le type, les corpus renvoient à des individus plus qu'à des agencements thématiques ou sociétaux. Les fameuses catégories socio-professionnelles, qui fournissaient une grille de lecture commode pour appréhender les discours et les comportements, éclatent sous la poussée des particularismes.

Pour autant, il serait réducteur de ne voir dans cette personnalisation de la mémoire qu'un simple renforcement de l'individualisme. Les contours de la personne autour de laquelle se recentre l'environnement numérique ne sont en effet pas ceux d'un individu reclus ou isolé. C'est au contraire un être relationnel, de plus en plus traversé par les autres, construit par ses interactions et évoluant au gré de ses échanges. Si la logique de traçabilité fait de l'identité le principal foyer des médiations, elle produit donc moins une juxtaposition de bulles coupées les unes des autres, qu'un maillage toujours plus serré des singularités. L'importance de la relation – avec les autres comme avec l'environnement – atteste en ce sens que la personnalisation ne s'oppose pas à la socialisation mais au contraire la favorise. Les études sur le caractère apparemment contradictoire du comportement des internautes en témoignent : si la prise de conscience des risques inhérents à la traçabilité n'augmente pas les manifestations de prudence, c'est parce que, pour l'usager, le problème ne se pose en termes de protection d'un périmètre individuel, mais de confiance. C'est le crédit accordé au prestataire, à la plateforme ou au cercle de connaissances qui détermine ses choix et son comportement.

C'est à partir de cette dimension sociale des interactions numériques que des mémoires collectives pourront se reconstituer. La réappropriation des traces, actuellement accaparées par les acteurs disposant des moyens stratégiques de les stocker, de les agréger et de les exploiter, passera par le déploiement de projets mémoriels au sein même des espaces de sociabilité connectée. Contrairement à ce qu'on avait d'abord imaginé, l'essor du Web 2.0 s'est moins traduit par une augmentation des pratiques de création ou d'expression, que par une prolifération des pratiques de recyclage et d'agrégation. La part des contributeurs actifs demeure, on le sait, très minoritaire par rapport aux simples consommateurs d'information. Mais la propension à dupliquer, recycler, documenter ou constituer des collections est apparue comme une des principales motivations de la présence en ligne, aux côtés des attentes purement utilitaires ou relationnelles. Des blogs aux pêle-mêle numériques comme Pinterest, des galeries Flickr aux albums Facebook et d'Instagram aux *tumblr*s, ces pratiques ont en commun de relever d'une logique d'adoption plus que de production. Elles démontrent que les utilisateurs sont disposés à publier leurs mémoires individuelles, parce que ces mémoires sont elles-mêmes des lieux d'échange, de jeu, de reconnaissance ou de savoir. Associées à un profil, ces collections ne contiennent pas que des données personnelles : elles accueillent tout ce qui est jugé digne d'être

marqué, signalé, conservé. Ce sont moins des albums de famille que des murs où l'on épingle tout ce qu'on veut partager et mémoriser.

Pour le moment, la plupart de ces mémoires sociales sont fortement dépendantes de plateformes et d'outils qui ne présentent aucune garantie de pérennité, étant eux-mêmes soumis aux stratégies concurrentielles des firmes. À ce titre, elles sont donc menacées quand bien même elles présentent d'indéniables marques de vitalité. C'est par conséquent un enjeu culturel majeur que de réinvestir ces espaces mémoriels, pour les valoriser, les relayer, les diversifier. On ne reviendra pas en arrière, et il est vain de prétendre instituer d'en haut des lieux de mémoire collective dans l'espace numérique. Les institutions et organismes scientifiques ou culturels peuvent en revanche jeter des passerelles en direction de ces lieux d'adoption, afin de réarticuler mémoire commune et mémoire individuelle. Émanant de musées, de bibliothèques, de diffuseurs audiovisuels, d'associations, d'archives départementales ou d'instituts de recherche, des projets existent déjà qui visent à hybrider les mémoires, en croisant patrimoine et participation.

Accès aux collections institutionnelles depuis les plateformes du Web social, ouverture des outils d'indexation aux internautes (*floksonomies*, *crowdsourcing*), redocumentarisation collective de contenus (projet PhotosNormandie, Entretiens du nouveau monde industriel, Museomix)... autant d'initiatives qui prennent acte du fait que la mémoire s'écrit désormais sur un environnement-support et non plus dans des réserves closes et isolées les uns des autres. Cette mémoire transmédia se construit dans les va-et-vient d'un espace à l'autre, dans le partage des documents, dans l'archivage en progress. Elle s'adosse à de nouvelles compétences, qui relèvent moins du stockage et de la conservation que du savoir copier-agréger-relier-décomposer-recomposer. Une telle compétence mémorielle recouvre un savoir lire-et-écrire numérique, qu'il est urgent d'enseigner et de transmettre. Dans l'Internet comme dans l'ordre des livres, on ne saurait en effet dissocier la mémoire d'une capacité d'écriture. Les initiatives d'archivage institutionnel comme celle du dépôt légal du Web n'auraient elles-mêmes aucun sens hors de cette appropriabilité des contenus. L'institution ne peut résister seule au mouvement de marchandisation des mémoires, pas plus que les outils mis à la disposition des usagers par l'industrie du Web suffisent à assurer la transmission. C'est dans le tressage des politiques publiques, des pratiques de consommation quotidiennes et des projets innovants que la mémoire numérique aura un avenir.

**SE SOUVENIR,  
C'EST DÉFORMER ET  
RECONSTRUIRE LE TEMPS  
RÉVOLU EN FONCTION  
DE VISIONS ET DE PROJETS,  
ET NON COLLECTER  
LA TOTALITÉ DES TRACES  
QU'IL A PRODUITES.**